

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 160

présenté par  
M. Vercamer

-----

**ARTICLE 85**

À l'alinéa 2, après le mot :

« surveillance »,

insérer les mots :

« , d'information et de conseil ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à réaffirmer le rôle d'information et de conseil auprès des employeurs et des salariés que remplit l'inspection du travail.